

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°775 82e année Avil à juin 2026

Inquiétudes sur le devenir des sites mémoriaux

Le devenir des sites mémoriaux est au cœur des débats de nos associations de mémoire, amicales et comités internationaux, mais également des équipes de ces lieux. L'éloignement des faits historiques, la crainte de l'oubli, les restrictions budgétaires, mais aussi la montée des partis d'extrême droite ou assimilés, ainsi que la possibilité de leur accession au pouvoir dans certaines démocraties européennes, font craindre une diminution de l'intérêt et du soutien accordés aux activités des sites mémoriaux.

Nos amicales nationales demeurent profondément attachées à ces lieux de mémoire, attachement souvent inscrit dans leurs statuts. Elles participent fidèlement aux commémorations, apportent leur soutien pédagogique aux équipes des mémoriaux et accompagnent fréquemment les voyages organisés, qu'ils soient destinés aux scolaires ou aux familles de descendants. Le site mémoriel du camp constitue, en effet, à la fois leur point de référence et un outil pédagogique essentiel, au-delà de l'acte d'hommage rendu à toutes les victimes. Il est donc naturel que les amicales nationales, quel que soit leur pays, expriment une inquiétude partagée.

Au mois d'avril dernier, les comités internationaux des principaux camps, réunis à La Haye, ont pris l'initiative d'un communiqué commun appelant à l'inscription de l'ensemble des sites mémoriaux sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, à l'instar du Mémorial d'Auschwitz inscrit en 1979.

Plus récemment encore, le 15 juillet dernier, trente-deux sites mémoriaux ont adopté à l'unanimité le communiqué suivant :

« Les lieux de mémoire européens, érigés sur les sites liés aux crimes perpétrés par les nazis, les fascistes et leurs complices pendant la Seconde Guerre mondiale, constituent un héritage tangible de l'histoire qui a façonné les fondements de l'Europe d'après-guerre.

Alors que nos sociétés connaissent des changements profonds et que la génération des survivants et des témoins directs disparaît peu à peu, les lieux de mémoire assument une responsabilité permanente : sensibiliser au passé, encourager activement la réflexion au sein de notre société contemporaine, et dénoncer et combattre la déshumanisation, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie partout où ils se manifestent.

Dans l'exercice de cette responsabilité, les lieux de mémoire occupent une position à part. S'appuyant sur des recherches rigoureuses et des preuves historiques, ils sont détachés des intérêts privés, indépendants, et font entendre une voix critique, notamment face aux évolutions politiques et à toutes les formes de discours de haine. Cela exige que les lieux de mémoire restent des espaces où l'on peut se poser des questions difficiles et qu'ils puissent lancer des avertissements lorsque cela s'impose.

Cette mission ne peut être assurée que si l'indépendance programmatique des lieux de mémoire est garantie vis-à-vis des autorités politiques : locales, régionales, nationales ou européennes. Leur autonomie intellectuelle et pratique ne doit pas être soumise à des pressions politiques ou budgétaires.

En tant que gardiens d'une histoire qui a touché l'ensemble de l'Europe, leur indépendance n'est pas seulement une question interne relevant de leurs instances dirigeantes respectives, mais un intérêt commun de l'Europe en tant que telle.

Pour faire face aux défis croissants qui pèsent sur la démocratie et la paix, nous appelons toutes les parties prenantes au dialogue public à respecter ce principe d'autonomie. »

Ainsi, l'ensemble des acteurs de la Mémoire semble se mobiliser pour préserver les sites mémoriaux face aux dangers croissants de l'oubli et du négationnisme. Pour rejoindre cette volonté commune, l'action de notre Amicale, à travers ses adhérents et sympathisants, ne doit pas faiblir et doit sans cesse se renouveler.

Dominique BOUEILH, *président*

Sommaire

Congrès 2026, pages 3 et 4

UAMCN, page 4

Élections, page 5

Comité international de Dachau
81e anniversaire de la libération du camp de Dachau, pages 6 à 11
Cérémonie commémorative au kommando de Mühldorf, pages 11 et 12
Le Mühldorfer Hart, entre chantier mémoriel et vigilance face aux profanations, page 13

Événements régionaux
Journée nationale de la Déportation, pages 13 à 17
Nous y étions également..., pages 17 et 18

Histoire
Le fort du Hâ, pages 19 et 20

Biographies, pages 20 à 23

Nos peines, page 23

t

Henri Grand : centenaire, doyen des rescapés du Struthof et dernier homme recensé parmi les déportés sous le régime « NN »

Henri Grand, ancien résistant et déporté NN, a célébré son 100e anniversaire en janvier dernier. Aujourd'hui doyen des rescapés du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, il est également considéré comme le dernier homme recensé parmi les déportés sous le régime « NN » — pour *Nacht und Nebel*, « Nuit et Brouillard » —, une catégorie destinée à faire disparaître sans trace les résistants des pays occupés.

Engagé volontaire dès août 1942 au sein des Francs-Tireurs et Partisans français (FTPF), Henri Grand collecte et transmet des informations sur les entreprises de la région parisienne impliquées dans la production au service de l'effort de guerre allemand. Il est arrêté le 25 janvier 1944 sous son nom de résistant, Georges Caron.

Henri Grand est alors incarcéré à Fresnes, où il est torturé, avant d'être transféré au camp de Natzweiler-Struthof le 10 juillet 1944. Il y arrive avec 60 autres déportés « Nuit et Brouillard », et reçoit le matricule 19382. Comme les autres détenus NN, il est alors plongé dans un univers concentrationnaire fait d'isolement, de violence, d'épuisement et d'incertitude permanente.

Henri Grand reste au Struthof jusqu'au début du mois de septembre 1944, date à laquelle il est évacué vers Dachau, où il porte le matricule 101841. Il est ensuite dirigé vers le camp annexe d'Allach, d'où il est libéré le 30 avril 1945.

Après la guerre, Henri Grand se reconstruit. Il se marie, a une fille et exerce plusieurs métiers avant de terminer sa carrière professionnelle dans l'enseignement de la criminologie.

CONGRÈS

Congrès annuel de l'Amicale du camp de concentration de Dachau à Léognan, du 16 au 18 octobre 2026

Notre Amicale organise cette année son congrès annuel dans la ville de Léognan, du 16 au 18 octobre 2026.

Située au cœur des vignobles du Bordelais, la ville de Léognan nous accueillera pour rendre hommage aux déportés de la Gironde. La tenue de notre congrès national s'inscrit dans nos activités de mémoire, et nous veillons à organiser cet événement chaque année dans des villes de province ayant particulièrement souffert du lourd tribut de la Résistance et de la Déportation.

La ville de Léognan présente également la particularité d'être jumelée avec la ville de Dachau depuis 2022. Ce jumelage trouve son origine dans la musique, à travers les formations musicales respectives des deux villes. Il est animé par l'association d'amitié franco-allemande Léognan-Dachau. M. Florian Hartmann, maire de Dachau, sera très probablement présent à notre congrès, aux côtés de M. Stéphane Garcia, maire de Léognan.

Des conditions spéciales d'hébergement ont été négociées avec le Domaine de Larchay. Elles incluent le repas du vendredi soir, la mise à disposition de la salle de conférence, ainsi que les nuits d'hôtel des 16 et 17 octobre (extension possible sur demande spéciale). Vous pouvez découvrir les charmes de ce domaine, situé au cœur des vignobles, à l'adresse suivante :
https://domainedelarchey.com/



Le programme du congrès, dans sa version préliminaire, est le suivant :

Du 28 septembre au 17 octobre :

Visite libre et/ou organisée de l'exposition « Dachau » et de l'exposition « Mémoire de déportations », dans une salle à définir.

Vendredi 16 octobre 2026 (programme susceptible d'évoluer selon la disponibilité des groupes scolaires) :

• 9 h 00 : Accueil des participants à Léognan et présentation des expositions « Dachau » et « Mémoire de déportations »
• 10 h 00 : Rencontre avec un groupe scolaire
• 12 h 00 : Buffet déjeunatoire à Léognan
• 14 h 00 – 16 h 00 : Conférence, présentation et lecture, par des scolaires, de biographies d'anciens déportés de la région de Léognan
• 20 h 00 : Dîner au Domaine de Larchey

Samedi 17 octobre 2026 :

• 9 h 00 : Assemblée générale dans la salle de conférence du Domaine de Larchey
• 12 h 00 : Visite du marché de Léognan
• 12 h 30 : Déjeuner au restaurant « L'Esprit des vins » à Léognan
• 14 h 30 – 17 h 30 : Parcours mémoire sur les sites historiques du département
• 19 h 30 : Soirée de fraternité au cœur des vignobles

Dimanche 18 octobre 2026 (horaires à confirmer) :

• 10 h 00 : Hommage officiel au monument aux morts de Léognan
• 10 h 30 : Hommage religieux dans l'église Saint-Martin de Léognan, en mémoire des victimes du camp de concentration de Dachau, avec présence des drapeaux
• 11 h 45 : Réception à la mairie de Léognan
• 13 h 30 : Déjeuner de clôture au restaurant « L'Esprit des vins » à Léognan



CONGRÈS

Bulletin d'inscription au congrès de Léognan

(à nous retourner par mail ou par courrier au plus tard le 30 août)

Nombre de participants :
Nom(s) et prénom(s) des participants :
Jour et heure d'arrivée prévus :
Jour et heure de départ arrivés :

L'hôtel du Domaine de Larchey met à disposition 13 chambres doubles ainsi que deux chambres familiales (d'une capacité de 4 personnes chacune), au tarif de 130 €. Le petit-déjeuner buffet est proposé en supplément au prix de 15 €. Le parking est gratuit. Si la capacité d'accueil du domaine est dépassée, des hôtels situés à proximité pourront être proposés, sur demande ou via une réservation individuelle.

Participation aux frais de congrès (15 €/personne) :
Nuitée du 16 octobre (130 € + petit déjeuner 15 €/personne) :
Nuitée du 17 octobre (130 € + petit déjeuner 15 €/personne) :
Repas du vendredi midi à régler individuellement sur place (budget 20 €) : Oui / Non
Repas du vendredi soir au Domaine de Larchey (35 €/personne) :
Repas du samedi midi au restaurant « L'Esprit des vins » (30 €/personne) :
Soirée de fraternité au cœur des vignobles (40 €/personne) :
Repas du dimanche midi au restaurant « L'Eprit des vins » (30 €/personne) :

TOTAL de votre participation, à régler par chèque ou virement **au plus tard le 30 août** :
Merci de bien vouloir nous indiquer vos intentions de participation au plus vite.

UAMCN

Agenda septembre-octobre

Le samedi 19 septembre 2026 – 15 h 30

Journées du Patrimoine | Mémorial de l'Internement et de la Déportation, Compiègne

Conférence au Mémorial en partenariat avec l'UAMCN et la FMD

Le Mémorial de Royallieu — où n'a pas sévi la SS, mais qui fut le premier pourvoyeur en France de déportés vers les camps de concentration — et l'Union des associations de mémoire des camps nazis (UAMCN) invitent à une réflexion partagée sur la patrimonialisation des sites concentrationnaires nazis, en présence de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (FMD).

Il ne s'agit plus seulement de commémorer, mais d'inventer sans relâche des pratiques capables de fortifier et d'activer ces repères dans le champ culturel. Le classement au Patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO est-il en mesure d'y contribuer, en ce temps où prennent corps des menaces idéologiques majeures ?

Cette rencontre sera portée par des intervenants du Mémorial, de la Fondation pour la mémoire de la Déportation et des associations mémorielles membres de l'UAMCN.

2 bis Av. des Martyrs de la Liberté, 60200 Compiègne

Le jeudi 8 octobre 2026 – 11 h 00

Rendez-vous de l'Histoire de Blois | Lab' de l'enseignant

Table ronde au Centre de la Résistance, de la Déportation et de la Mémoire intitulée **« Face aux camps nazis : quelle démarche éducative ? »**

Quelle place est consentie aux associations mémorielles, qui offrent patrimoines et expertise ?

6 Pl. Victor Hugo, 41000 Blois

ÉLECTIONS

Cette année, 5 membres élus en 2023 se représentent et font l'objet du bulletin de vote ci-dessous. Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de rayer le nom d'un ou plusieurs candidats. En revanche, toute inscription rajoutée annule le bulletin de vote. Postée **au plus tard le 30 septembre 2026**, l'enveloppe contenant votre vote sera enregistrée à l'Amicale dès son arrivée sans avoir été ouverte. Elle ne doit contenir aucune correspondance, ni chèque. Elle sera décachetée au moment du scrutin par la commission de vote ; l'enveloppe contenant votre bulletin de vote sera alors glissée dans l'urne pour être ouverte au moment du dépouillement. Toutes les précautions seront ainsi prises pour que le secret du vote soit respecté.

Nota Bene : Seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2026 peuvent voter. Ceux et celles qui n'ont pas versé leur cotisation pour l'année en cours sont invités à l'adresser à l'Amicale dès que possible.

LISTE DES CANDIDATS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2026

Administrateurs sortants se représentant à nouveau :

Dominique BOUEILH – 31400 Toulouse / Président
Joëlle DELPECH-BOURSIER – 75015 Paris / Vice-Présidente
Nathalie MAUMUS – 75020 Paris / Trésorière
Serge QUENTIN – 49270 Le Fuilet / Vice-Président
Marie-José VAN GHELUWE – 76480 Jumièges

Administrateur(s) sortant(s) ne se représentant pas :

Françoise PRIGENT – 76600 Le Havre

INSTRUCTIONS POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

- Glissez le bulletin de vote dans une enveloppe ne portant aucun signe distinctif.
- Mettez cette première enveloppe dans une seconde adressée à : Amicale du Camp de Concentration de Dachau, 2 rue Chauchat, 75009 Paris.
- Au dos de cette deuxième enveloppe, **inscrivez vos noms et adresse et signez (obligatoire).**
- **Affranchissez et postez la lettre avant le 30 septembre 2026.**

Découpez le bulletin de vote ci-dessous.
Vous pouvez éventuellement rayer un nom. Mais vous ne pouvez le remplacer par un autre, sous peine de nullité.

BULLETIN DE VOTE

AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Assemblée Générale du 17 octobre 2026

ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sortants se représentant :

Dominique BOUEILH
Joëlle DELPECH-BOURSIER
Nathalie MAUMUS
Serge QUENTIN
Marie-José VAN GHELUWE

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

81e anniversaire de la libération du camp de Dachau

À l'occasion de ce 81e anniversaire, le 1er mai 2026, une délégation du Comité international de Dachau, composée du commissaire général Jean-Michel Thomas, président honoraire du CID, du Dr Joëlle Delpech-Boursier et du lieutenant-colonel (H) Serge Quentin, s'est rendue au camp de Mühldorf pour les cérémonies commémorant sa libération. Ils y ont rejoint la délégation du Souvenir Français en Allemagne, présidée par Monsieur Wolff. Ensemble, ils ont honoré la mémoire de ce kommando, où régnaient l'horreur et des conditions de vie insoutenables. Vous retrouverez le compte rendu de ces cérémonies à la suite de cet article, en pages 11 et 12 de ce bulletin.



Dominique Boueilh, 1er mai 2026

Pendant ce temps, se tenait au centre Max Mannheimer de Dachau le forum des descendants, avec la participation du mémorial *KZ-Gedenkstätte Dachau* et de la fondation bavaroise *Stiftung Bayerische Gedenkstätten*. Chaque exposant, dont le CID et l'Amicale de Dachau, avait préparé des documents et des ouvrages consultables sur place. Chaque nation présentait également des témoignages écrits, oraux et visuels afin de partager des histoires personnelles, des fragments de vie de leur père, de leur frère, de leur mère, de leur sœur, d'un oncle, d'une tante, voire d'amis déportés à Dachau. Chaque parcours de vie a été évoqué avec beaucoup d'écoute et de compassion.

Nous nous sommes réunis en groupes pour discuter des impacts et des influences que les traumatismes vécus dans les camps de concentration ont eus sur les personnes revenues de déportation, mais aussi sur leurs descendants directs et indirects. Chacun avait à cœur de raconter son histoire personnelle, afin de centrer, voire de recentrer les échanges. Pour un temps véritablement qualitatif, plus d'une heure et demie aurait été nécessaire. Nous avons ensuite restitué ces échanges afin de nourrir l'assemblée réunie, chaque groupe ayant réfléchi à une notion différente liée à la descendance. La richesse des discussions est venue confirmer l'idée initiale d'étudier les impacts émotionnels et intellectuels sur nos vies actuelles.

Dans l'après-midi, nous avons assisté à un colloque consacré à la posture des déportés au sein du camp. Des témoins sont venus illustrer, pour chaque nation, des histoires singulières, en évoquant en leur nom propre ce que ces héritages génèrent dans leur vie actuelle. Parmi eux figuraient Cristina Cristóbal (Espagne, secrétaire générale du CID, petite-fille de Fermín Cristóbal López, Barcelone), Vera Zolota (fille de Volodymyr Iwanowitsch Dshelali, Marioupol), Tamara Candotto (Italie, fille de Mario Candotto, Doberó del Lago), Inès Eichmüller (présidente de VEVON, petite-fille de Leonhard Eichmüller, Nuremberg) et Judith Faessler (petite-fille de Max Mannheimer, Munich), qui répondaient aux questions sous forme d'entretiens menés par l'animateur du Mémorial de Dachau.

De l'ensemble des échanges, y compris lors des questions-réponses avec le public, il ressort que nos aïeux avaient une profonde soif de vivre et ne se considéraient pas comme des victimes, même si certains canaux de communication les présentent parfois ainsi.



Sandra Quentin et Jean Lafaurie, 103 ans, au Centre Max Mannheimer, 1er mai 2026

C'est Jean Lafaurie qui est intervenu à la fin de la table ronde. Resté jusque-là dans une écoute attentive sans prendre la parole, il a rappelé qu'en tant que prisonniers, ils vivaient, s'accrochaient et souriaient parfois, afin de ressortir grandis, plus forts et plus joyeux, car ils connaissaient mieux le prix de la vie. Il a également souligné qu'il ne fallait pas oublier et qu'il convenait de réfléchir aux liens avec notre actualité internationale.

Après ces témoignages, nous nous sommes rendus aux cérémonies organisées dans les cimetières du Leitenberg et du Waldfriedhof afin d'y honorer la mémoire des déportés décédés durant leur déportation.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



Jean Lafaurie en tête du pèlerinage

Après un effort de marche soutenu, l'ensemble des délégations du CID se sont retrouvées au cimetière du Leitenberg, situé au somment d'une longue et raide montée. Serge Quentin a dirigé le dépôt de gerbe, effectué par Dominique Boueilh, la ville de Dachau et le CID.





Drapeau du CID avec les autorités pour le dépôt de gerbe au pied de la croix du Leitenberg

Nous nous sommes ensuite rendus au cimetière du Waldfriedhof, toujours sous la direction de Serge Quentin, afin d'y honorer les lieux et les victimes. Un vétéran de l'armée américaine nous y avait rejoints. Par sa présence, il a tenu à s'associer à cet hommage, dans un esprit de recueillement et d'humilité. C'est tous ensemble que nous avons entonné le Chant des Marais, chacun dans sa langue, avec solennité, sous la direction du chef de chœur Jean-Michel Thomas.



Cimetière Waldfriedhof, 1er mai 2026



Jean Lafaurie avec un vétéran US

L'assemblée générale du samedi 2 mai a réuni les 32 membres du conseil d'administration. Elle s'est également tenue au centre Max Mannheimer, à partir de 8 h 30, et était présidée par Dominique Boueilh.

À la différence des années précédentes, en plus des rapports financier, moral et d'activité, un vote a été soumis aux membres du conseil d'administration afin de proposer une nouvelle modalité d'élection du président du CID, qui interviendra en 2027.

Les participants ont pu échanger librement sur l'avenir du CID et sur son fonctionnement. Jean Lafaurie a assisté à l'ensemble de l'assemblée générale avec une vive attention. Chacun a pu s'exprimer sur les activités de l'année ainsi que sur les projets à développer, notamment en ce qui concerne les moyens de communication du mémorial *KZ-Gedenkstätte Dachau*.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU





32 membres de l'AG du CID, avec au centre Jean Lafaurie et Dominique Boueilh, 2 mai 2026, centre Max Mannheimer





De gauche à droite : Dominique Boueilh, Jean Lafaurie, George Legmann, Appellplatz, 2 mai 2026

Dans la continuité de notre engagement à Dachau, et pour conclure cette journée de mémoire, nous nous sommes rendus sur l'*Appellplatz*, à proximité de l'entrée du camp de Dachau, où Dominique Boueilh, Jean Lafaurie (Eysses) et George Legmann (Brésil) ont déposé une gerbe en hommage à la mémoire des prisonniers, des déportés et des vétérans. « Never again » est plus qu'une devise : inscrite au pied du monument, elle constitue un symbole de résilience, invitant chacun au recueillement et à saluer la force, le courage et les valeurs de la liberté.





Traditionnellement, nous avons poursuivi notre parcours de commémoration vers le monument aux morts de l'ancien champ de tir SS d'Hebertshausen, où les discours s'enchaînent, dans la symbolique de ce massacre sans précédent. Je rappelle qu'il s'agit d'un lieu d'horreur où 4 500 prisonniers de guerre de l'ex-Union soviétique ont péri entre septembre 1941 et juin 1942. Les nazis y ont utilisé leurs armes pour s'entraîner à tuer, ont exterminé de sang-froid et fait régner la terreur, dans l'une des expressions les plus perverses de l'extermination. Les soldats soviétiques furent, après les Juifs, parmi les principales cibles des nazis entre 1943 et 1945.

Lors de cette commémoration, nous avons écouté Christopher Vila et Franziska Sessler, respectivement président et vice-présidente de la communauté des anciens du camp de Dachau, la *Lagergemeinschaft Dachau*. S'en est suivi le discours d'Ernst Grube, membre du présidium de la *Lagergemeinschaft Dachau*, qui a axé son intervention sur le respect du droit international.

Ce fut ensuite le tour de Gabriele Triebel, députée au Landtag bavarois et présidente de la Fondation Mémorial européenne de l'Holocauste, qui a souligné l'importance de ne pas rester dans l'ignorance de telles atrocités. Selon ses propres mots : *« Chacun d'entre nous peut*

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

s'opposer à l'inhumanité par la force de l'humanité, de la curiosité, de l'empathie et de la solidarité. »

Enfin, comme chaque année, une étudiante, Khrystyna Maksymliuk, bénévole ukrainienne de l'Église protestante de la Réconciliation au Mémorial du camp de concentration de Dachau, a pris la parole en allemand. Elle a évoqué des faits historiques afin d'illustrer la nécessité d'une plus grande responsabilisation : la mémoire ne peut être un simple point final, mais doit au contraire constituer un point de départ vers la responsabilité. Elle a également insisté sur l'exigence d'une plus grande honnêteté dans la protection de la dignité humaine, qui ne peut être sélective, afin de s'inscrire pleinement dans la détermination du « Never Again ».





Dominique Boueilh, office dominical œcuménique du 3 mai 2026

Le lendemain, dimanche 3 mai, était consacré aux commémorations au sein du camp de concentration de Dachau. Un temps de recueillement était proposé selon chaque confession. Dominique Boueilh a rendu hommage au pasteur Bjorn Mensing pour toutes ses années de service dans l'église du camp, lors de la célébration œcuménique réunissant les chrétiens de différentes confessions : catholiques, évangélistes, orthodoxes et protestants.



Devant le crématorium du camp de Dachau, drapeaux internationaux

Après l'office, nous nous sommes rassemblés au crématorium, entourés des drapeaux internationaux de toutes les nations représentées dans le camp, portés par des lycéens de Dachau ainsi que par quelques membres du CID. Monsieur le maire de Dachau, Florian Hartmann, a ouvert le temps des discours à l'occasion de ce 81e anniversaire de la libération du camp. La cérémonie, empreinte d'une grande solennité, a mis en avant la symbolique de la Rose blanche, en hommage au mouvement de résistance allemande fondé en 1942.

Puis Jean Lafaurie a pris la parole. Fidèle à son engagement, il a prononcé un discours empreint de paix et d'espérance, avec une humilité et une dignité qui en ont fait une véritable leçon de vie.





Jean Lafaurie, résistant déporté d'Eysses à Dachau

Le CID remercie M. Hartmann pour son engagement à honorer cette cérémonie chaque année. Accompagné du président du CID, Dominique Boueilh, et de ses invités, il a procédé à un dépôt de gerbe au pied du monument du Déporté inconnu. Le trompettiste a ensuite interprété le « Last Post », marquant un profond moment de recueillement.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



Anze Sinkovec, porte-drapeau du CID



Katerina Bendova, portant le Livre des Morts

Les jeunes porte-drapeaux, précédés du drapeau du CID porté en tête par Anze Sinkovec (Slovénie), se sont dirigés vers le petit pont afin d'inviter les autorités, les anciens déportés, leurs familles et leurs proches à former un cortège en direction de la place d'appel. Cette année, Katerina Bendova a eu l'honneur de porter le « Livre des Morts » tout au long du cortège, au son des cloches résonnant dans tout le camp.



Nous avons ensuite rejoint la place d'appel, où les discours se sont poursuivis sous un soleil de plomb. Un chapiteau avait été installé pour accueillir les autorités et les invités désignés par l'organisation du Mémorial.



Lieutenant-colonel (H) Serge Quentin

Serge Quentin, organisateur de ce temps officiel de commémoration, a ouvert et dirigé la cérémonie avec le soutien du Mémorial *KZ-Gedenkstätte Dachau*. Certains discours se sont prolongés, sans qu'il soit envisageable d'interrompre les anciens déportés désireux de témoigner, tandis que certaines interventions politiques faisaient écho à une actualité diplomatique particulièrement chargée.



Dominique Boueilh, président du Comité international de Dachau

Monsieur Christoph Thonfeld, directeur adjoint du Mémorial, Monsieur Karl Freller, directeur de la Fondation des mémoriaux bavarois, Monsieur Dominique Boueilh, président du Comité international de Dachau, Madame Lynne Farbman, survivante, Monsieur George Legmann, survivant, Monsieur le Docteur Robin Mishra,

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

chef du département Histoire et Mémoire auprès du délégué du gouvernement fédéral à la Culture et aux Médias, ainsi que Monsieur Alexander Hold, deuxième vice-président du Parlement bavarois, ont chacun prononcé un message empreint de profondes valeurs humanistes.

Leurs interventions ont laissé place à l'orchestre de musique classique, marquant la transition vers la cérémonie de dépôt de gerbes, à la suite de celle effectuée par le président du CID et les autorités officielles. À cette occasion, une minute de silence a été observée après la lecture des noms des déportés décédés au cours de l'année.



Chaque nation, au son de la musique où résonnent les valeurs, la mémoire et les honneurs, a porté sa couronne de fleurs au pied du monument de la place d'Appel, dans un recueillement solennel, avant d'entonner le Chant des Marais, toujours sous la direction attentive de notre chef de chœur, le commissaire général Jean-Michel Thomas, président honoraire du CID.









Au-delà de la gerbe, la symbolique de la couronne, dans ce temps de cortège fleuri, constitue une invitation à honorer la mémoire, à inscrire en soi, au fil de l'avancée vers le monument, ces valeurs de paix, de courage et de liberté. Celles-ci dépassent les mots pour dire les maux que nos parents, grands-parents, frères et sœurs, proches déportés, ont traversés.

Cet anniversaire fut empreint d'émotion, de recueillement, de riches échanges, mais aussi de joie et d'espérance, aux côtés de Jean Lafaurie, qui a témoigné d'une profonde ferveur tout au long de ces commémorations et qui nous offre une belle leçon de ce qu'est la liberté.

Sandra QUENTIN



Cérémonie commémorative au kommando de Mühldorf le 1er mai 2026

Le 1er mai 2026, une délégation du Comité international de Dachau s'est rendue au camp de Mühldorf à l'occasion des cérémonies du 81e anniversaire de sa libération. Cette délégation était composée du commissaire général Jean-Michel Thomas, président honoraire du CID, du Dr Joëlle Delpech-Boursier et du lieutenant-colonel (H) Serge Quentin. Elle y a retrouvé la délégation du Souvenir Français en Allemagne, présidée par Monsieur Wolff.

Cette cérémonie a constitué un moment fort de recueillement et de transmission, permettant de se remémorer l'histoire de ce sinistre kommando.

Érigé au milieu de l'année 1944, ce complexe concentrationnaire, d'une superficie d'environ 20 km², avait pour objectif de fournir la main-d'œuvre à une installation souterraine destinée à la production du Messerschmitt Me 262.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU





La voûte de l'ancien bunker

L'édifice, lors de sa construction, mesurait 400 mètres de long sur 33 mètres de large.

Les conditions de vie y étaient particulièrement catastrophiques. Tania Kauppila, adolescente ukrainienne, devait utiliser des morceaux de papier pour se protéger pendant ses règles, avant que celles-ci ne cessent en raison des conditions extrêmes de détention. À leur arrivée, les femmes étaient rasées et fréquemment victimes de violences sexuelles.

Les baraques consistaient en des huttes rudimentaires, faites de planches, dotées d'une simple couche de paille et d'un poêle. Partiellement enterrées, elles étaient recouvertes de terre afin de dissimuler les installations aux reconnaissances aériennes alliées. Les prisonniers travaillaient entre dix et douze heures par jour, transportant des sacs de ciment et accomplissant divers travaux pénibles.

Ces installations n'étaient pas chauffées en hiver, les rations alimentaires étaient extrêmement réduites et l'eau courante n'était disponible que dans deux des quatre sous-camps. Le typhus et la fièvre typhoïde s'y propagèrent rapidement, emportant des détenus déjà affaiblis par les conditions de vie.

Les prisonniers étaient réveillés à 4 h 15, puis autorisés à sortir et à prendre un maigre repas. Ils devaient ensuite se rassembler dans la cour d'inspection du camp pour l'appel et les nouvelles. À 7 heures, ils étaient conduits hors du camp, souvent contraints de chanter. Arrivés sur les chantiers, ils travaillaient jusqu'à 12 h 30, heure d'une courte pause jusqu'à 13 heures. Le travail reprenait ensuite jusqu'en début de soirée ; vers 19 h 30 ou 20 heures, ils regagnaient le camp, dînaient, puis s'effondraient de fatigue. Seul le dimanche était, en principe, non travaillé.

À l'automne 1944, les gardes SS procédèrent à des sélections, déportant des centaines de détenus malades ou affaiblis vers les chambres à gaz d'Auschwitz. On estime que plus de la moitié des prisonniers périrent, soit lors de ces déportations, soit sur place, victimes du surmenage, des violences, des exécutions ou des maladies.

À la fin de la guerre, les rations furent encore réduites.

Au 24 juillet 1944, le camp comptait environ 8 300 prisonniers, dont 7 500 hommes et 800 femmes. Ce déséquilibre s'explique à la fois par les besoins en main-d'œuvre pour les travaux de construction pilotés par l'organisation Todt et par les conditions de survie particulièrement défavorables aux femmes, notamment lors des sélections à Auschwitz. Durant l'été 1944, un premier convoi de Juifs hongrois en provenance d'Auschwitz arriva au camp. Un camp annexe pour femmes regroupait environ 500 détenues.

Fin avril 1945, à l'approche de l'armée américaine, les SS évacuèrent environ 3 600 prisonniers lors des marches de la mort. Par ailleurs, 2 200 corps furent découverts dans des fosses communes.

Les 22 et 23 juin 1945, le maire de Mühldorf organisa des funérailles et une commémoration en hommage aux anciens prisonniers des camps environnants, auxquelles toute la population fut contrainte de participer.

Le commandant du camp, Walter Langleist, fut jugé lors du procès de Dachau en 1945. Reconnu coupable de crimes de guerre, il fut condamné à mort et pendu à la prison de Landsberg le 28 mai 1946.



Tombes commémorant les détenus morts dans le camp

Enfin, un mémorial a été inauguré en 2018 afin de perpétuer le souvenir de ces événements.

Serge QUENTIN

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

Le Mühldorfer Hart, entre chantier mémoriel et vigilance face aux profanations

Au cœur du Mühldorfer Hart, en Bavière, un projet d'aménagement longtemps attendu entre dans une phase décisive. Ce site, marqué par l'histoire des camps annexes du complexe de Dachau et par le travail forcé imposé à des milliers de détenus, fait aujourd'hui l'objet d'une démarche de préservation, de sécurisation et de mise en valeur portée par la *Stiftung Bayerische Gedenkstätten* (Fondation des mémoriaux bavarois). L'enjeu est considérable : il s'agit à la fois de sauvegarder les vestiges encore visibles, de rendre leur signification lisible au public et de faire de cet espace un lieu de mémoire digne des victimes qui y ont souffert et péri.

Le Mühldorfer Hart renvoie à l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire locale et européenne, lorsque des prisonniers du camp de concentration de Dachau, auxquels s'ajoutaient des travailleurs forcés et des prisonniers de guerre, furent contraints de participer à un gigantesque chantier souterrain destiné à la production d'armement. Les conditions de vie et de travail y furent d'une extrême brutalité. Pour beaucoup, cette exploitation s'est soldée par la maladie, l'épuisement ou la mort. Aujourd'hui encore, le paysage forestier porte les traces de cette histoire, à travers des vestiges de béton et des éléments de terrain qui témoignent de l'ampleur du projet nazi.

L'aménagement en cours a pour objectif de transformer ce lieu de ruine en un espace de compréhension, sans en effacer la force brute. Il ne s'agit pas de « réhabiliter » un site au sens touristique du terme, mais de lui donner une lisibilité historique et mémorielle. Les travaux prévus doivent permettre de sécuriser le terrain, d'organiser les circulations, de protéger les structures conservées et d'accompagner la visite par des outils d'interprétation sobres et rigoureux. Le projet s'inscrit ainsi dans une logique de transmission : faire en sorte que le visiteur comprenne ce qui s'est passé ici, dans quelles conditions, et pourquoi ce lieu doit rester un repère dans la mémoire collective.

Malheureusement, le travail de préparation du futur lieu de mémoire se heurte à une réalité préoccupante : des dégradations répétées touchent l'espace en cours d'aménagement. Dans un communiqué daté du 2 juin 2026, la *Stiftung Bayerische Gedenkstätten* a condamné avec fermeté ces atteintes à la clôture provisoire installée sur le site de l'ancien complexe de camps annexes de Mühldorf. Selon la fondation, les faits se sont reproduits à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, entraînant des réparations financées par des fonds publics et pesant donc sur l'ensemble de la collectivité.

Karl Freller, directeur de la fondation, a exprimé son indignation devant ces dégradations volontaires. Pour lui, il ne s'agit pas seulement d'un dommage matériel : ces actes traduisent aussi un manque de respect à l'égard des victimes des crimes nationaux-socialistes. En s'en prenant à un lieu de mémoire, souligne-t-il, les auteurs portent atteinte non seulement à un dispositif de protection, mais aussi à la dignité même du souvenir. La fondation insiste sur le fait que les dégradations constatées relèvent juridiquement d'infractions pénales, et non d'un simple geste d'incivilité.

Au-delà de l'indignation légitime qu'elles suscitent, ces attaques rappellent combien la mémoire des crimes nazis demeure un enjeu vivant. Un lieu comme le Mühldorfer Hart ne protège pas seulement des vestiges : il protège une vérité historique fragile, qui exige attention, transmission et responsabilité collective. Défendre ce site, c'est défendre la mémoire des victimes, mais aussi les fondements mêmes d'une culture démocratique qui refuse l'oubli et la banalisation de la violence.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Journée nationale de la Déportation

Message pour la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Le dernier dimanche d'avril, notre nation est appelée à rendre hommage aux victimes et héros de la déportation disparus dans les camps de concentration et les centres d'extermination nazis. La mort par le gaz, le travail forcé, la faim, la soif, les sévices de toutes sortes : tel était le traitement infligé à tous ceux que les nazis considéraient comme des ennemis du Reich en raison de leur engagement dans la Résistance, de leurs choix politiques, de leurs convictions religieuses, de leur mode de vie, ou même sans raison particulière pour toutes les victimes des rafles.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Lorsque les armées alliées entrèrent dans les camps, elles ont été confrontées à l'horreur de l'enfer concentrationnaire. Parmi les milliers de cadavres qui jonchaient le sol, des survivants erraient parmi les décombres, regards vides, corps décharnés : des enfants, des femmes et des hommes dont l'identité avait été retirée pour mieux les avilir. Il s'agissait d'une entreprise systématique de déshumanisation poussée à l'extrême jusqu'à la pratique d'expériences pseudo-médicales par des médecins nazis sans aucun scrupule.

Malgré l'avancée des forces alliées sur tous les fronts, le III^e^ Reich n'a pas renoncé à son dessein mortifère. Il ordonne l'évacuation des survivants des camps qui se transforme en d'impitoyables Marches de la Mort.

Les déportés qui sont revenus de cet enfer, ont vécu un retour difficile à la vie et à la liberté. Mais, fidèles aux serments prêtés à leurs camarades disparus, les survivants ont, malgré leurs propres traumatismes ou la difficulté d'être crus, pris le chemin courageux du témoignage.

Au moment où les derniers déportés nous quittent, la remémoration de leurs engagements et de leurs sacrifices doit continuer d'être un rempart contre l'ignorance, l'oppression et l'antisémitisme. Aujourd'hui se jouent de nouveaux équilibres mondiaux dans des rapports de force anxiogènes, et le combat des déportés, attachés au respect du droit international porté par le tribunal de Nuremberg, ne doit pas rester vain.

La mémoire de la déportation s'inscrit dans le patrimoine immatériel de l'humanité en ce qu'elle a de plus sombre, aussi sa transmission se veut-elle un acte de confiance à l'égard des jeunes générations dont la conscience et la responsabilité doivent permettre de garantir les valeurs civilisatrices de paix, de liberté, de dignité pour tous.

Ce message a été rédigé conjointement par
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP),
La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD),
L'Union Nationale des Associations de Déportés et Internés de la Résistance et Familles (UNADIF - FNDIR)

Cérémonie du ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Depuis sa création en 1945, l'Amicale de Dachau est présente chaque année, à la fin du mois d'avril, sous l'Arc de Triomphe, afin de raviver la Flamme et de déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Cette cérémonie est pour nous l'occasion de commémorer la Journée nationale de la Déportation, mais également de rendre un hommage particulier à la libération du camp de Dachau.

Outre les représentants et membres d'associations mémorielles, de nombreuses personnalités officielles étaient présentes sous l'Arc de Triomphe le 26 avril dernier. On notera notamment la présence de Mme la ministre Aurore Bergé, ainsi que celle de M. le maire de Paris, Emmanuel Grégoire.



Elisabeth Nicot, Pascal Schillio et François Letissier (de gauche à droite ci-dessus), tous trois enfants de déporté de Dachau, ont déposé la gerbe de l'Amicale.
Crédit photo Mémorial de la Shoah, Benjamin Vodant.





ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Hommage à Jules Guihard et aux déportés de Combourg lors de la Journée du souvenir de la Déportation

Le 25 avril 2026, à Combourg, place des Déportés, Bertrand Gicquel et Sandra Chelloug, arrière-petit-neveu et nièce de Jules Guihard (1893-1945), tous deux membres de l'Amicale, Lionel Flambard, président des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation d'Ille-et-Vilaine (35) et membre du conseil d'administration de l'Amicale de Dachau, ainsi que le comité du Souvenir Français de la Bretagne Romantique, présidé par Thierry Mazurier, étaient présents pour rendre hommage aux victimes de la Déportation, à l'occasion de la Journée nationale du souvenir.

Cette cérémonie a permis de rappeler le parcours de Jules Guihard, résistant de Combourg. Arrêté le 26 novembre 1943, il fut emprisonné à la prison Jacques-Cartier de Rennes, où il subit des interrogatoires et la torture. Incarcéré à Vitré, puis à Angers et enfin à Compiègne, il est déporté le 2 juillet 1944 par le tristement célèbre « Train de la Mort », puis interné au camp de concentration de Dachau. Mécanicien de profession, il est affecté au camp annexe d'Allach dès le 22 juillet 1944. Souffrant du typhus, il est renvoyé le 26 janvier 1945 au *Revier* de Dachau, où il est soumis aux expérimentations médicales de Klaus Schilling. Il subit une dissection après son décès le 22 février 1945.

Au cours de cette cérémonie, devant les porte-drapeaux, les représentants des associations mémorielles, les élus, les Combourgeois, les descendants des familles Guihard et Desrieux ainsi que les familles de déportés, réunis pour cet hommage, Bertrand et Sandra ont pris la parole pour retracer la vie et la déportation de leur arrière-grand-oncle et de ses camarades. Leur témoignage, ainsi que les cadres photos des déportés confectionnés pour l'occasion, ont permis de redonner un visage et une histoire à chacun des Combourgeois qui ont sacrifié leur vie au nom de la liberté. Une mémoire qu'il nous appartient de préserver précieusement et de transmettre à toutes les générations.

L'Amicale de Dachau s'associe pleinement à cet hommage rendu à Jules Guihard et, à travers lui, à tous les résistants déportés qui ont connu les souffrances du système concentrationnaire nazi.

Sandra CHELLOUG



Cérémonie du 25 avril 2026, place des Déportés à Combourg (Ille-et-Vilaine) — Journée nationale du souvenir de la Déportation.
Sandra Chelloug, Bertrand Gicquel et André Poulain, descendants de Jules Guihard, réunis pour perpétuer la mémoire de leur aïeul et de l'ensemble des déportés de Combourg.



Bertrand Gicquel, aux côtés de Paul Gautier, arrière-arrière-petit-fils d'Ernest Gautier, déporté avec ses deux fils Jean et Eugène, résistants et compagnons de lutte de Jules Guihard. Paul Gautier présente l'un des quatre tableaux réalisés par Bertrand en hommage aux résistants déportés de Combourg. À travers cette rencontre entre générations, les descendants perpétuent la mémoire de leurs aïeux, unis autrefois dans le même combat pour la liberté.

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

25 avril 2026 à Segonzac



La cérémonie du 81e anniversaire de la libération des camps de concentration s'est déroulée le 25 avril 2026, en présence de Mme Marina Barbot, conseillère départementale de la Charente, de M. le Maire Laurent Georges, des autorités, des Anciens combattants, des sapeurs-pompiers, ainsi que d'un public nombreux, parmi lequel les élèves du lycée Claire Champagne et les jeunes du club de majorettes. Les nombreux porte-drapeaux présents ont également contribué à la solennité de l'événement.

Ce fut un moment de grande émotion, marqué entre autres par les lectures de Clarisse, Ombeline et Bertille, élèves de terminale au lycée Claire Champagne de Segonzac. Ont été notamment lus « Le Serment de Dachau », le poème « Au froid, à la faim, aux coups » de Micheline Maurel et un extrait du discours de Jean Lafaurie, notre déporté centenaire, prononcé lors des journées d'Eysses. J'ai eu l'honneur et l'émotion de lire ce dernier texte, qui a permis de rappeler les valeurs humanistes, le courage immense de chacun et l'engagement dans la Résistance.

La cérémonie s'est poursuivie par la remise de gerbes, réalisée avec la participation des jeunes Clarisse, Ombeline, Bertille et Valentine, venue de Charente-Maritime.

« N'oubliez pas les leçons de l'Histoire : elles vous aideront à trouver votre propre voie et seront nécessaires pour garder l'espoir d'un avenir meilleur. » Jean Lafaurie

En fin de cérémonie, notre porte-drapeau, Raymond Jubeau, a reçu des mains d'Alphonse Saint Marc, l'un de nos adhérents, la distinction récompensant 20 années de service, avec étoile dorée.

Félicitations et remerciements à Raymond et à Alphonse.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Photographies : Philippe Bellavoine, Danielle Varenne et Joëlle Eschenbrenner



81e anniversaire de la libération des camps de concentration à Cognac



La cérémonie du 26 avril, en présence de Madame la Sous-préfète, du colonel de la base aérienne Amaury Colcombet, de Monsieur le Maire Morgan Berger, des autorités, de nombreux porte-drapeaux, des Anciens combattants ainsi que de nombreux élus, a rassemblé la ville dans un profond recueillement afin d'honorer les déportés et les résistants.

Chacun a partagé ce moment de grande émotion. La cérémonie a été marquée par les lectures de Madame Jubeau-Denis, présidente de l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine, avec un extrait du discours de Jean Lafaurie, ancien déporté de Dachau, prononcé à Eysses, ainsi que par les élèves de la classe Défense du collège Élysée Mousnier (texte de Geneviève de Gaulle-Anthonioz).

Le Chant des Partisans, le Chant des Marais et Nuit et Brouillard ont accompagné cet hommage,

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

devant un public nombreux et recueilli.

Se souvenir… c'est ne jamais oublier.

Michèle JUBEAU-DENIS

Nous y étions également...

Cérémonie du 27 mai 2026
Jean Moulin

La traditionnelle cérémonie commémorant la création du Conseil national de la Résistance, le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin, s'est déroulée le 27 mai 2026 au stade des Fusillés, devant le mémorial Jean Moulin. Elle était présidée par Violaine Démaret, préfète de la Côte-d'Or.

Les autorités civiles et militaires étaient présentes, ainsi que les présidents et représentants des associations d'anciens combattants.

« La puissance du mensonge redevient une arme », a écrit Madame la ministre Alice Rufo dans son message.

Trois élèves du collège Saint-Joseph de Dijon, lauréats départementaux du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2026, ont lu des extraits du discours prononcé par André Malraux lors de l'entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon, en 1964.

Une gerbe de fleurs commune, offerte par les associations du Comité de parrainage, a été déposée, ainsi que des roses blanches individuelles.

Françoise GINIER-POULET
Déléguée Bourgogne

Concours de la Résistance et de la Déportation
27 mai 2026

« *La mission du Comité de parrainage scolaire de la Résistance et de la Déportation, dont les adhérents sont issus de familles résistantes ou résistantes-déportées, est de transmettre l'histoire et les valeurs de la Résistance et de la Déportation* », a rappelé Françoise Elloy, secrétaire générale du CNSRD, qui œuvre en partenariat avec l'ONACVG, dirigé par Monsieur Nourredine Dhamene, ainsi qu'avec l'Éducation nationale, représentée par Monsieur Jérôme Jardry, directeur académique de la Côte-d'Or.

Ce dernier a précisé dans son discours : *« La libération ne signifie pas immédiatement le retour à une vie normale ; les blessures physiques et psychologiques demeurent immenses. À travers ces travaux, les élèves deviennent à leur tour des passeurs de mémoire. »*

Alexandre Baud, élève du lycée Saint-Joseph à Dijon, a remporté le premier prix départemental pour un devoir réalisé en classe. *« J'ai compris que la fin de la guerre ne signifiait pas la fin des souffrances »*, a-t-il déclaré ce 27 mai à la préfecture, lors de la remise des prix. *« Pour les survivants, tout restait à reconstruire : leur vie, leurs liens familiaux, parfois même leur envie de vivre. »*

Le premier prix du travail collectif a été attribué au lycée international Charles-de-Gaulle, ex æquo avec le lycée professionnel Roland Carraz de Chenôve. Les travaux des élèves du lycée Charles-de-Gaulle portaient sur des situations familiales. Suzon Prunelet, élève de cet établissement, a choisi la poésie pour s'exprimer.

« Si je me tiens devant vous, c'est parce que la grande Histoire a croisé celle de ma famille. Mon arrière-grand-mère était juive et russe. Elle a connu l'exil, la peur, mais elle a aussi découvert la force de ceux qui refusent de plier. »

« Transmettre, c'est lutter contre la haine, le racisme et l'antisémitisme. »

« Bientôt, les derniers témoins auront disparu, et ce sera à notre génération de faire vivre leur mémoire. »

Propos recueillis auprès des élèves du lycée de Chenôve, de retour d'Oradour-sur-Glane.

Dans les jardins de la préfecture de Dijon, après la cérémonie, un moment de convivialité a réuni les participants autour d'un verre de l'amitié.

Françoise GINIER-POULET
Déléguée Bourgogne



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Une récompense méritée pour Marie-José Van Gheluwe

Marie-José Bernanose-Van Gheluwe, présidente de l'Amicale normande, vient d'être décorée de la médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, échelon or. Cette reconnaissance exceptionnelle salue ses multiples témoignages dans les établissements scolaires, où elle transmet avec passion la mémoire de la Résistance et de la Déportation et en particulier celles de son père, décédé des suites de son séjour à Dachau, de son oncle et de ses grands-parents résistants et déportés.

Une assistance nombreuse entourait Marie-José à cette cérémonie très sympathique, où le drapeau de l'amicale était porté par Yann Dumontier, après son père, Claude Dumontier.

Jean-Michel THOMAS

Marie-José Van Gheluwe : son combat pour transmettre la mémoire de la déportation récompensé

Article paru dans Le Courrier cauchois



Entre autres présidente de l'amicale de Normandie du camp de concentration de Dachau, membre du jury de correction du concours national de la Résistance et de la Déportation de la Seine-Maritime et de l'Eure, Marie-José Van Gheluwe a été récompensée par l'Or pour son engagement.

« Vous avez transformé une douleur intime en un débat collectif, vous avez sensibilisé des générations entières de collégiens et de lycéens, vous êtes le symbole de la résistance face à la barbarie. » Sur l'estrade, samedi 6 juin, date symbolique, s'il en est, ils ont été nombreux à prendre la parole pour mettre à l'honneur Marie-José Van Gheluwe. Elle recevait, à Jumièges où elle vit, la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon or. Une reconnaissance exceptionnelle pour un travail de mémoire qui l'est tout autant.

La fille, nièce et petite-fille de déportés n'a de cesse d'aller à la rencontre des jeunes publics. Elle raconte son histoire, celle de son père, de son oncle, de son grand-père et de sa grand-mère qui ont connu la barbarie. Ça n'était pourtant pas naturel. Marie-José Van Gheluwe n'a pas toujours parlé de son histoire personnelle.

Remplir les silences, faire savoir

« En 2001, j'ai été nommée chevalier dans l'Ordre national du mérite. Une récompense pour mon engagement professionnel. Quand soudain mes yeux se sont accrochés sur la médaille, j'ai revu ma grand-mère. C'est alors que j'ai parlé d'eux, de ces quatre personnes. De mon père, un demi-survivant, je dirais plutôt un demi-mort. Ce jour-là, j'ai dit que j'irais dans les collèges, que j'écrirais un livre, et c'est ce que j'ai fait », expose-t-elle.

La fille de déporté, autrice de *Si j'avais su, j'aurais pas entendu* et de *Ils manquent toujours à l'appel*, par ailleurs encore PDG de l'entreprise GVG Industrie du Trait, fondée par son mari, a saisi l'assemblée avec sa prise de parole. Elle qui l'avait pourtant introduite en s'excusant. Elle prenait le micro la dernière, après le maire Julien Delalandre, le directeur départemental de l'Office national des combattants et des victimes de guerre Bruno Dupuis, le président du comité départemental de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif Benjamin Gorgibus, après le conseiller départemental Christophe Bouillon. Tous ont évoqué une femme extraordinaire. Leurs mots ont ému la récipiendaire mais les siens ont saisi l'assemblée.

Quelques yeux rouges ont trahi l'émotion qu'elle est capable de transmettre. En particulier quand elle a évoqué le décès de son père. *« Quand il était déporté, un gitan lui a dit, si tu passes 29 ans, tu vivras. »* Mais il est revenu de la guerre très affaibli. À quelques heures de cet anniversaire, hospitalisé, *« il a demandé à ma mère d'ouvrir la fenêtre, il avait besoin de respirer »*. Mais respirer n'a pas suffi. Son père est mort une heure avant ses 29 ans. La petite fille qu'elle était avait à peine 3 ans. Ces morceaux choisis de la vie de ses proches qu'elle partage sont une manière pour elle de sensibiliser les jeunes publics aux atrocités de la guerre. De les inviter à relativiser.

Anaëlle DESSOLE
Pour *Le Courrier cauchois*

HISTOIRE

Le fort du Hâ



Le fort du Hâ, également appelé château du Hâ, est une ancienne forteresse située à Bordeaux.

Son nom provient de la rue éponyme qui y mène et dérive du gascon « far », signifiant phare ou poste de guet, en référence à une lanterne qui éclairait autrefois le passage à cet endroit.

À la suite de la victoire de Castillon en 1453 et de la reprise définitive de Bordeaux aux Anglais, Charles VII ordonne la construction du château Trompette et du « Far », devenu ensuite le Hâ, afin de protéger la région d'une nouvelle invasion.

Jean des Vignes est généralement considéré comme l'architecte du château du Hâ.

Pour s'être ralliée aux Anglais malgré sa reddition en 1451, la ville de Bordeaux est contrainte de financer ces constructions. La première pierre est posée le 24 janvier 1456. À l'origine, la forteresse sert à abriter une partie des troupes royales formant la garnison de Bordeaux. Conçus pour la défense, les murs de la tour des Minimes atteignent une épaisseur de 4,40 mètres.



Le château du Hâ en 1550

Après diverses occupations au fil des siècles, une prison civile est installée au Hâ en 1731.

En août 1785, Louis XVI ordonne la démolition du château Trompette — dont le nom serait une déformation de « Tropeyte », désignant une source aujourd'hui connue sous le nom de fontaine Daurade —et prévoit, dans le même temps, la construction de nouvelles casernes au fort du Hâ. Mais la Révolution empêche la réalisation du projet.

Le 10 juillet 1791, un décret prévoit la suppression et la vente du fort du Hâ, du fort Louis et du château Trompette. Toutefois, à la suite des demandes du Directoire départemental, le Hâ est finalement laissé à la disposition du département afin d'y établir des prisons.

Durant la Terreur, le fort devient propriété nationale et sert de prison d'État. De nombreux détenus y attendent leur condamnation à mort, prononcée par la Commission militaire de la Gironde siégeant dans l'ancienne chapelle des Minimes.

De 1818 à 1835, l'établissement fait office de prison départementale et accueille une population très diverse, de tous âges.

Le fort du Hâ abrite notamment une prison pour enfants, appelée « la Poudrière » ou tour des Minimes. De jeunes garçons, condamnés pour de petits délits, y sont détenus. Leurs noms et leurs âges ne sont pas mentionnés dans les archives. En vertu de l'article 66 du Code pénal de 1810, ces mineurs de moins de 16 ans peuvent être maintenus en détention, souvent jusqu'à l'âge de 20 ans. Petits voleurs, vagabonds, orphelins ou enfants issus de familles jugées « de mauvaise moralité », ils se retrouvent plongés dans un univers proche d'une véritable « cour des miracles ».

La population carcérale est extrêmement hétérogène : militaires sanctionnés, criminels, débiteurs, condamnés au bagne, prisonniers politiques, prostituées, pickpockets, enfants, ainsi que des personnes atteintes de troubles mentaux, faute d'autres structures d'accueil.

Les conditions de détention sont très dures. La promiscuité est importante et la violence fréquente. Des fillettes sont incarcérées aux côtés d'adultes condamnées, sans surveillance nocturne, les religieuses chargées de leur encadrement se retirant le soir dans leur couvent.

Les dortoirs sont fermés à clé dès 18 heures, laissant les plus faibles à la merci des plus forts. Les lits sont réservés à l'infirmerie ; ailleurs, les détenus dorment sur des grabats ou de la paille. Les bâtiments sont mal entretenus, sans vitrages et uniquement pourvus de volets mal joints. L'air y est chargé d'odeurs insalubres.

Les enfants sont enfermés dans des conditions très précaires, dans des sortes de cachots. Ils ne disposent que d'une cour étroite pour se déplacer, à proximité d'une étable à porcs, et dorment sur de la paille, exposés au froid et livrés à eux-mêmes.

HISTOIRE

Face à cette situation, un magistrat décide de ne plus appliquer l'article 66.

En septembre 1833, le journaliste Léon Faucher, intéressé par la question pénitentiaire, décrira le fort du Hâ comme une véritable prison du « Moyen Âge », aménagée de manière improvisée pour accueillir des populations mêlées sans distinction.

En 1835 débutent les travaux de démolition du fort du Hâ en vue de la construction d'un nouveau palais de justice — le palais Thiac, du nom de son architecte — ainsi que de la future prison du Hâ, inaugurée en 1846. De l'ancien château, seules les deux tours sont conservées : la tour des Minimes et la tour des Anglais.

Après la fermeture du fort, les garçons sont pris en charge par la maison correctionnelle Saint-Jean, ouverte en 1837, tandis que les jeunes filles sont dirigées vers le pénitencier de la rue Mercière.

À la fin du XIX^{e} siècle, les prisons du Hâ servent également de lieu de regroupement pour les femmes condamnées de toute la région, envoyées ensuite en Nouvelle-Calédonie pour y épouser d'anciens bagnards devenus colons.

À partir de 1918, les exécutions capitales bordelaises ont lieu dans la cour du fort du Hâ, mettant fin aux exécutions publiques.

Entre 1940 et 1945, sous l'Occupation, le fort du Hâ devient un lieu majeur de détention, d'interrogatoire et de torture utilisé par la police allemande. Il sert de prison politique pour les opposants et les résistants. Parmi eux figurent notamment Georges Mandel, Andrée de Jongh (fondatrice du réseau Comète), Éliane Gosse, Renée Darriet et Louis de Jabrun.

De nombreux résistants y sont internés : certains sont déportés vers les camps de concentration, d'autres sont fusillés au camp de Souge. On en compte 256, dont Lucien Vallina, Alexandre Pateau, Camille Perdriau, Marcel Blateau, Prosper et Jean Guillon, Albert Dupeyrou, ainsi que Lucien Nouhaux, Robert Darniche, Max Coyne, Raoul Batany, Serge Duhourquet et Paul Cazaux. Parmi les femmes résistantes figurent Laure Gatet, Aurore Pica, Andrée Tamise et Paulette Sauboua.

Des résistantes de la région de Cognac, dont Marguerite Vallina, Yvonne Pateau et Annette Épaud, sont déportées à Auschwitz par le convoi des « 31 000 » et ne reviennent pas.

De nombreux Juifs sont également détenus au fort du Hâ avant leur transfert vers Drancy puis leur déportation vers les camps en Pologne. Parmi eux figure Léon Librach, survivant et cousin de Hersz Librach, témoin au procès de Maurice Papon.

Le 12 juin 1967, la prison du Hâ est évacuée au profit de la nouvelle maison d'arrêt de Gradignan.

Aujourd'hui, l'École nationale de la magistrature et le tribunal judiciaire occupent les vestiges du fort du Hâ.

Le château du Hâ demeure une sentinelle silencieuse, témoin des bouleversements et des évolutions de Bordeaux à travers les siècles. Il incarne la capacité de la ville à se transformer tout en conservant la mémoire de son histoire.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

BIOGRAPHIES

Germain AUBOIROUX



Germain Jean Jacques Auboiroux naît le 10 mars 1896 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze). Il fait ses études à l'école industrielle de Brive, puis entre aux chemins de fer. Militant syndicaliste, il dirige la cellule des cheminots de la gare de Brive. Il est révoqué par Vichy en raison de la propagande jugée néfaste qu'il mène parmi ses camarades de travail. En 1941, il est employé comme mécanicien dans un garage.

Germain s'engage dans la Résistance le 1er septembre 1940. Il devient également secrétaire fédéral du parti communiste. À ce titre, il met en place les premiers groupes armés et assure la diffusion de la presse clandestine. En novembre 1941, il répond favorablement à la demande d'Edmond Michelet.

Il est arrêté le 3 mars 1942 dans le garage où il travaille. Emprisonné à Périgueux, il connaît ensuite un long parcours carcéral : Mende, Montpellier, Nîmes, puis Limoges, où il est condamné le 11 mai 1942 par le tribunal militaire pour menées communistes. Il est ensuite transféré à la centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne) le 15 octobre 1943.

BIOGRAPHIES

Le 30 mai 1944, Germain part pour Compiègne, puis est déporté à Dachau le 18 juin 1944, où il reçoit le matricule 73026. Il est libéré le 29 avril 1945, puis rapatrié le 19 mai 1945.

À son retour, il devient membre du conseil d'administration de l'Amicale nationale de Dachau.

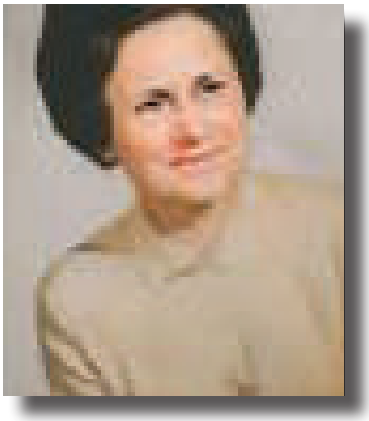
Germain Auboiroux décède le 5 février 1947. Edmond Michelet prononce une allocution lors de ses obsèques le 7 février 1947.

Un square porte son nom à Brive-la-Gaillarde.

Germain Auboiroux reçoit la Médaille de la Résistance à titre posthume le 25 janvier 1967.

Michèle JUBEAU-DENIS
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Renée DARRIET



Madame Renée Darriet naît le 17 novembre 1911 à Mont-de-Marsan, dans les Landes.

Son emploi de téléphoniste aux PTT de Mont-de-Marsan, ville traversée par la ligne de démarcation pendant l'Occupation allemande, lui donne la possibilité de renseigner la Résistance. Renée, ainsi que son jeune frère, entre d'ailleurs en février 1942 au sein du réseau CND-Castille.

Le 7 octobre 1943, alertée par l'absence de réponse de son frère, évadé clandestinement à Bordeaux, alors qu'elle lui téléphonait chaque semaine, elle prend le temps de prévenir son réseau et d'enterrer, dans son jardin, tous les documents susceptibles de les compromettre.

Précaution salutaire : le lendemain, 8 octobre, elle est arrêtée dans la maison familiale par la police française, puis emmenée. Renée est emprisonnée, mais elle garde le silence lors des interrogatoires. Elle est conduite au fort du Hâ pour deux mois.

Renée Darriet est déportée le 2 février 1944 à destination du camp de Ravensbrück, dans le même convoi que Geneviève de Gaulle-Anthonioz, avant de rejoindre le kommando de Schlieben.

Après un an et demi de captivité et de souffrances, elle recouvre la liberté le 25 mai 1945, lors de la libération du camp par l'Armée rouge.

Jugeant les habits civils qu'on lui propose inconfortables, et par esprit de défi, Renée décide de regagner la France dans sa tenue de déportée, témoin d'une marche terriblement éprouvante, étalée sur deux mois.

Toujours discrète sur son passé, Renée devient conseillère municipale auprès du maire de Mont-de-Marsan pendant une quinzaine d'années. Elle se présente aux cantonales, mais n'est pas élue.

Madame Renée Darriet décède à l'hôpital Layné de Mont-de-Marsan à l'âge de 99 ans.

- Officier de la Légion d'honneur
- Croix de guerre 1939-1945
- Médaille de la Résistance
- Médaille de la Déportation
- Médaille des Résistants des PTT



Un dernier hommage est rendu à Mme Renée Darriet en avril 2007 par M. le sénateur-maire Philippe Labeyrie, qui donne son nom à une rue de la ville lors du réaménagement de l'ancienne caserne Bosquet.

Michèle JUBEAU-DENIS

Louis de JABRUN



Louis d'Eimar de Jabrun, dit le père Louis de Jabrun, est un prêtre jésuite français né le 1er janvier 1883 à Marvejols (Lozère).

Il entre au noviciat des jésuites en 1901, d'abord à Rodez (Aveyron), puis à Enghien (Belgique).

Caporal puis sergent-fourrier, Louis de Jabrun est grièvement blessé le 12 mars 1915, durant la

BIOGRAPHIES

Première Guerre mondiale. Par la suite, il devient lieutenant de cavalerie. Il est décoré chevalier de la Légion d'honneur, reçoit la croix de guerre 1914-1918 avec palmes ainsi que la médaille militaire.

Démobilisé en 1919, il est ordonné prêtre le 19 août 1920 en la cathédrale de Mende (Lozère).

En 1922, il enseigne comme professeur de mathématiques au collège Saint-Joseph de Sarlat (Dordogne).

En 1929, à la résidence de Bordeaux, il prend ses fonctions en remplacement du père Fabre, décédé. Il devient alors aumônier des dockers, des gitans, des forains et des prostituées, qu'il tente à plusieurs reprises d'aider à quitter les maisons closes.

En 1939, âgé de 56 ans, il est mobilisé comme capitaine et affecté à l'état-major de la subdivision de Limoges. Ses qualités de commandement et sa franchise lui valent de recevoir, en juillet 1940, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Dès 1941, il devient l'une des figures majeures de la Résistance bordelaise. Il est dénoncé à la Gestapo par une personne qu'il avait lui-même aidée.

Arrêté en juin 1943, il est interné au fort du Hâ, puis transféré au camp de concentration de Buchenwald. Sur place, signalé « comme individu très dangereux », il subit privations et brutalités, qui achèvent de l'affaiblir.

Transféré à l'infirmerie du camp, son agonie se prolongeant, il est finalement achevé à coups de crosse par un infirmier.

Le père Louis de Jabrun décède le 24 décembre 1943 au camp de Buchenwald, à l'âge de 60 ans.

Sa dépouille est incinérée avec celles de ses compagnons d'infortune ; leurs cendres sont utilisées comme matériau antidérapant à l'entrée du camp.

En 1946, le père Albert Bessières lui consacre un ouvrage aux éditions du Témoignage chrétien, intitulé *Un martyr de la charité*, préfacé par Monseigneur Feltin, archevêque de Bordeaux.

Cet ouvrage met en lumière la personnalité riche et courageuse du père Louis de Jabrun, ainsi que la profondeur de sa foi : *« une main vers les pauvres, un bras pour la Patrie et une âme au service de la foi. L'énergie qui l'animait était orientée vers le bien, au service des valeurs qu'il incarnait avec ferveur : le service de la France, le souci de l'éducation et la lutte contre la misère. »*

Une plaque est inaugurée en 1946 pour donner son nom à une rue. Aujourd'hui, deux rues portent son nom, à Bordeaux et à Marvejols.

Michèle JUBEAU-DENIS

Édith GORCE-FRANKLIN



Madame Édith Gorce-Franklin, née le 24 octobre 1910 en Corrèze, est l'épouse d'Henri Gorce.

Henri Gorce est le chef du réseau Gallia, spécialisé dans les renseignements militaires et policiers. L'importance de ce réseau s'accroît tout au long du second semestre 1943 et, au printemps 1944, il devient le plus important réseau du BCRA (Bureau central de renseignements et d'action).

Orpheline de guerre, Édith s'engage très tôt dans la Résistance. Elle participe pendant près d'un an aux activités du réseau polonais « Famille ».

En mai 1941, elle intègre, avec son mari, la Confrérie Notre-Dame, réseau chargé notamment de la surveillance des mouvements ennemis sur la côte atlantique, démantelé en novembre 1943. Elle y prend le pseudonyme « Alouette ».

Après la destruction presque totale de ces réseaux, son mari gagne clandestinement l'Afrique du Nord afin de rejoindre le général de Gaulle à Londres.

Édith demeure alors à Paris avec ses enfants.

Dès le retour d'Henri Gorce, chargé de la mission Gallia en février 1943, elle assure des liaisons entre Paris et Lyon, où se trouve un embryon de poste de commandement.

Au printemps 1943, la structure du poste de commandement central est mise en place. Édith rejoint alors son mari, qui lui confie le secrétariat particulier ainsi que le service du « chiffre ». Ce service, particulièrement recherché par les polices ennemies, est chargé de sécuriser les messages alliés contre toute interception, mais aussi de décrypter les codes adverses.

L'organisation se développe rapidement et s'étoffe jusqu'à compter douze chiffreuses. Huit mois après son installation, le service doit déménager en urgence, avant de reprendre ses activités dans un nouveau lieu.

À la Libération, Édith Gorce-Franklin est démobilisée des Forces françaises libres.

Décorée de la croix de guerre avec palme, officier de la Résistance et membre des Forces françaises libres, elle est également promue officier de la Légion d'honneur.

Madame Édith Gorce-Franklin décède le 23 août 1990.

Michèle JUBEAU-DENIS

BIOGRAPHIES

ANDRÉ LAUSSEL



André Marcel Edmond Laussel naît le 30 janvier 1925 à Bédarieux (Hérault). Orphelin de père à l'âge de 18 mois, il affronte très tôt les épreuves de la vie.

En 1940, à seulement 15 ans, il rejoint la Résistance avec d'autres élèves du collège Saint-Jude et fonde le groupe clandestin de la « Légion gaulliste ».

En février 1941, il adhère au mouvement « Combat » sous le pseudonyme « Duroc », avec 14 camarades. Il organise d'abord un réseau d'information et de propagande, puis, à partir d'avril, il est affecté aux renseignements.

À l'été 1942, il reçoit pour mission d'infiltrer des organisations nazies, collaborationnistes et miliciennes.

En novembre 1942, il rejoint le service de renseignements de l'Armée secrète (AS) et constitue un groupe franc d'action immédiate avec des étudiants. Intégré à l'état-major clandestin de la 4e région militaire, il participe activement à la structuration des corps francs de libération du secteur 7 (Toulouse) et prend le commandement d'une section.

Le 1er août 1943, André Laussel est arrêté à Toulouse après avoir exécuté, sur ordre, un indicateur de la Gestapo. Il est incarcéré le 7 août à la prison Saint-Michel, puis transféré à la prison militaire de la place Furgole, où il tente en vain de s'évader. Revenu à Saint-Michel, il est jugé le 25 février 1944 par la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse pour assassinat, détention et usage d'armes à feu, ainsi que pour activité subversive : il est condamné à cinq ans de travaux forcés.

Une nouvelle tentative d'évasion, le 13 mars 1944, échoue également. Le lendemain, il est transféré à la centrale d'Eysses. Le 30 mai 1944, il est livré avec ses compagnons aux SS. Transférés à Compiègne, ils sont déportés le 18 juin à Dachau, où il reçoit le matricule 73643.

Il est ensuite envoyé au kommando d'Augsburg. Sur place, André poursuit son engagement en participant à la solidarité entre déportés. Il met en place un conseil technique destiné à saboter la production de pièces détachées pour les avions Messerschmitt Schwalbe et encourage la résistance intérieure du camp.

Gravement malade, il est libéré par les Américains le 29 avril 1945, hospitalisé le 1er mai, puis rapatrié en France le 13 juin 1945.

À son retour, il intègre la 5e région militaire et est affecté à la caserne Niel de Toulouse jusqu'au 8 juin 1946.

Le 15 octobre 1946, il s'engage au 6e régiment de tirailleurs sénégalais et est envoyé au Maroc. Cependant, les séquelles de la déportation entraînent de longs congés maladie.

En 1956, il est déclaré définitivement inapte au service pour infirmités graves et incurables. Après une longue convalescence, il reprend des études et obtient une capacité en droit à l'Institut d'études juridiques et de préparation aux affaires.

Le 2 juin 1965, André épouse Michelle Jeantis, fille d'un officier supérieur des tirailleurs. Installé à Lavaur, il devient conseiller juridique et expert agréé auprès des tribunaux, notamment chargé des pensions militaires des anciens résistants, déportés et combattants volontaires.

Avec son épouse, il consacre également beaucoup de temps à aider des enfants en souffrance, leur offrant un foyer et un soutien affectif.

Élu le 21 avril 1991 président de l'Union départementale des combattants volontaires de la Résistance du Tarn, André Laussel décède le 20 juillet 1991 à Toulouse.

André Laussel était officier de la Légion d'honneur et décoré de la Médaille militaire ainsi que de la Médaille de la Résistance avec rosette

Un grand merci à l'Amicale d'Eysses pour ces précieux renseignements. Le fils d'André, Frank Laussel, est avec nous à l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine.

Michèle JUBEAU-DENIS

NOS PEINES

- **Marie-Colette DIDIER, née LARBALETRIER,** nous a quittés le 19 mars 2026 à l'âge de 96 ans. Elle était veuve de Michel DIDIER (matricule 113708 à Dachau).
- **Simone ROUSSERO-ROGNOSA, née TRILLET**, nous a quittés le 3 mai 2026 à l'âge de 98 ans. Elle était veuve de Joseph ROUSSERO-ROGNOSA (matricule 76270 à Dachau).

L'Amicale de Dachau adresse ses plus sincères et respectueuses condoléances à leurs proches.

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur : …….....
Date de naissance :
Adresse : …….....
Tél. : ……. Adresse mail : …….....

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos (précisez son nom et matricule) :
 - Épouse/veuve ☐
 - Enfant ☐
 - Petit-enfant ☐
 - Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2e, 3e et 4e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX

Commission Paritaire de presse n° 0615 A 07346 - Rédactrice en chef : Sandra Quentin -
Directeur de la publication : Dominique Boueilh - N° ISSN : 1779-3459 - Impression : Atelier Florigan